

APPEL A PROJETS 2020

**« Mécanismes initiaux
de l'oncogenèse
et
diagnostic précoce du cancer »**

PREAMBULE

PRESENTATION DE LA FONDATION

La Fondation Toulouse Cancer Santé (FTCS), reconnue d'utilité publique par décret en date du 5 mai 2006, a pour objet de définir, de promouvoir et de financer des actions de coopération permettant de développer la recherche et l'industrie dans le domaine de la santé et en particulier de la lutte contre le cancer.

Ses Fondateurs sont :

- Amgen
- GlaxoSmithKline
- Pierre Fabre
- Siemens
- Total
- ANR
- Institut Claudius Regaud

La FTCS développe différentes initiatives dont l'organisation d'appels à projets pour soutenir ou pour cofinancer des projets de recherche d'initiative publique ou privée notamment à caractère innovant, interdisciplinaire et fédérateur.

La FTCS s'est associée au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Institut Universitaire du Cancer de Toulouse (IUCT) afin de définir la thématique de cet appel à projets qui sera lancé à destination de la communauté médico-scientifique toulousaine et régionale.

C'est dans ce cadre d'action que la FTCS lance son dixième appel à projets sur le thème :

« Mécanismes initiaux de l'oncogenèse et diagnostic précoce du cancer ».

1. METHODOLOGIE DE L'APPEL A INTENTIONS

Dans le cadre de ce dixième appel à projets, la FTCS a pour objectif de permettre aux équipes:

- de présenter des projets à risque qui sont les sources des avancées scientifiques, technologiques et économiques de demain.
- de consacrer leur temps aux activités de recherche décrites dans le projet sélectionné sans avoir à chercher des financements complémentaires.

La FTCS a décidé de lancer cet appel à projets avec un dossier simple à renseigner et qui sera évalué sur les critères de qualité des équipes, qualité et faisabilité du projet et son adéquation au thème de l'AAP.

Une **expertise indépendante** de chacun des dossiers sera effectuée sous couvert de clause de **confidentialité**, et permettra d'effectuer, si nécessaire, la présélection d'un nombre restreint de projets.

Les porteurs des projets présélectionnés seront auditionnés par le Conseil Scientifique de la FTCS.

Agenda prévisionnel :

<i>18 février 2020 :</i>	<i>Lancement de l'appel à projets</i>
<i>20 avril 2020</i>	<i>Date limite de soumission des dossiers</i>
<i>Entre le 2 et le 5 juin 2020</i>	<i>Réunion du Conseil Scientifique de la FTCS et du GIP IUCT : audition des porteurs de projet</i>
<i>22 juin 2020</i>	<i>Réunion du Conseil d'administration de la FTCS</i>

2. CADRE DE L'APPEL A PROJETS

2.1. CHAMP DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets s'adresse à des équipes d'organismes de recherche, d'universités et d'entreprises affiliés à l'IUCT. L'aspect pluridisciplinaire est recommandé :

- le projet devra être présenté par au moins 2 équipes avec une interface : par exemple biologie – médecine ; biologie – sciences dures ; biologie – épidémiologie, ...

Ces équipes doivent soumettre des projets innovants dans le domaine de la recherche sur le cancer et présentant un fort caractère de rupture permettant d'aboutir à une découverte, un concept, une technologie ou un produit majeurs.

Un partenariat public - privé est éligible, mais non obligatoire.

Champ de l'appel à projets :

Mécanismes cellulaires et/ou moléculaires initiaux de l'oncogenèse, et diagnostic précoce du cancer, pouvant induire des applications thérapeutiques et/ou des retombées économiques.

Ces aspects cellulaires et/ou moléculaires peuvent inclure, mais ne seront pas limités à :

- Des approches expérimentales permettant de comprendre et/ou d'empêcher les mécanismes d'oncogenèse ;
- Des approches expérimentales permettant de mettre au point un diagnostic précoce du cancer.

2.2. CRITERES D'ELIGIBILITE ET DE SELECTION

2.2.1. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible, le projet de recherche – fondamentale ou translationnelle - devra répondre à plusieurs critères :

- Le projet devra entrer dans la définition du champ.
- Les projets déjà en cours ou déjà financés par d'autres sponsors sont exclus de cet AAP. Si l'une des parties du projet est soumise ailleurs, il faudra l'indiquer.
- Le projet devra avoir une durée maximale de 24 mois.
- Le porteur du projet devra être impliqué au minimum à 50 % de son temps dans ce projet.
- Le porteur du projet ne devra pas être partenaire d'un autre projet soumis dans ce même appel à projets.
- Le porteur du projet devra présenter le projet devant le Conseil Scientifique, prévu au début juin 2020 (date définitive à confirmer).
- Les équipes lauréates de l'un des 2 derniers appels à projets annuels (millésimes 2018 et 2019) de la Fondation Toulouse Cancer Santé ne sont pas éligibles.

2.2.2. CRITÈRES DE SÉLECTION

Les dossiers seront examinés selon les principaux critères suivants :

QUALITÉ DU GROUPE PROJET

- Qualité scientifique et / ou expertise des membres du groupe.

QUALITE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DU DOSSIER

- Excellence scientifique
- Positionnement innovant par rapport à l'état de l'art
- Originalité
- Clarté de la méthodologie
- Faisabilité

2.3. FINANCEMENT

Le financement de la FTCS sera apporté au porteur du projet sous forme d'une aide financière non remboursable.

Seuls pourront être bénéficiaires des aides de la FTCS les partenaires publics ou privés affiliés à la FTCS et à l'IUCT.

La participation de partenaires nationaux ou étrangers est possible mais aucun financement ne pourra leur être alloué dans le cadre de cet appel à projets, excepté une subvention maximale de 2.000 € pour des missions en rapport avec le projet.

L'aide apportée par la FTCS couvre un large domaine afin de permettre aux équipes sélectionnées de se consacrer au projet.

Si un projet s'inscrivant dans les objectifs de l'appel à projets a déjà obtenu des soutiens financiers mais insuffisants pour sa mise en œuvre dans la durée prévue, la FTCS n'exclut pas *a priori* de s'associer avec des institutions ou fondations pour soutenir, ensemble, le projet.

Dans cet objectif, l'aide peut financer :

- Du fonctionnement : consommables, réactifs, petit matériel, etc...
- Des recrutements sous contrat à durée déterminée (CDD) de scientifiques : post-doctorants, doctorants, ingénieurs ou techniciens
- Des missions : dans la limite de 2.000 €
- De la sous-traitance (dans la limite de 50 % des coûts de fonctionnement).

Le montant de l'aide qui pourra être allouée par projet est compris entre **100.000 Euros** et **200.000 Euros**.

Le budget global consacré à cet appel à projets étant de 400.000 Euros, seulement **2 à 4 projets** pourront donc être financés dans ce cadre.

3. CONSTITUTION DU DOSSIER DE REPONSE A L'APPEL A PROJETS

Le dossier est constitué de deux parties principales :

- La fiche de synthèse
- Le projet (en anglais)

3.1. LA FICHE DE SYNTHÈSE

Elle doit comprendre :

- Le nom du porteur et coordinateur de projet
- L'acronyme du projet
- Le titre du projet (15 mots maximum) – en anglais
- Le résumé du projet :
 - En français (12 lignes maximum)
 - En anglais (12 lignes maximum)
- Le synopsis du projet – en anglais
- La durée du projet en mois, inférieure ou égale à 24 mois
- Le budget prévisionnel du projet et le financement sollicité auprès de la FTCS (HT) (entre 100.000 et 200.000 €):
 - Dépenses de personnel
 - Coûts de fonctionnement
 - Missions
 - Sous-traitance
- Le Curriculum Vitae synthétique du porteur et coordinateur du projet (1 page maximum), précisant son appartenance et ses coordonnées, ses 5 publications les plus significatives.
- La ou les équipes de recherche partenaires du projet :
 - Le Curriculum Vitae synthétique du/de la responsable de l'équipe partenaire du projet (1 page maximum), précisant leur appartenance et leurs coordonnées.
 - Pour chaque partenaire, le pourcentage de temps consacré au projet
 - Cinq publications et / ou brevets les plus significatifs des équipes partenaires

3.2. LE PROJET (EN ANGLAIS)

- Description du projet et de son déroulement prévisionnel (5 pages maximum incluant les références)
- Liste des résultats et livrables envisagés.
- Les principales publications du groupe projet sur le sujet
- Résumé des retombées scientifiques, technologiques ou économiques attendues (15 lignes maximum)
- Perspectives de valorisation des résultats (publications, brevets ...) (10 lignes maximum)

La soumission du dossier se fera par voie électronique sur le site internet de la FTCS, www.toulousecancer.fr, rubrique "Appel à Projets ».

Cet appel à projets est le fruit d'une collaboration entre

- Le Groupement d'Intérêt Public Institut Universitaire du Cancer de Toulouse



Contact

Dominique LAUTIER Tél : 05 82 74 17 53
dominique.lautier@inserm.fr

- La Fondation Toulouse Cancer Santé
<https://www.toulousecancer.fr/missions-et-projets/appel-a-projet/>



Contact

Lionel HAVION Tél : 06 83 03 81 29
recherche@toulousecancer.fr

4. COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Les membres du Conseil Scientifique conjoint du GIP Institut Universitaire du Cancer de Toulouse et de la Fondation Toulouse Cancer Santé évalueront et auditionneront les projets reçus dans le cadre de cet appel à projets 2020.

-
- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> François Berger | Brain Tech Lab, Grenoble |
| <input type="radio"/> Suzette Delalogue | Gustave Roussy, Villejuif |
| <input type="radio"/> John Hickman | IMI, Paris |
| <input type="radio"/> Gillies McKenna | CRUK Oxford |
| <input type="radio"/> Frédérique Penault-Llorca | Centre Jean Perrin, Clermont-Ferrand |
| <input type="radio"/> Jacques Pouysségur | IRCAN, Nice |
| <input type="radio"/> Celeste Simon | University of Pennsylvania, Philadelphia |
| <input type="radio"/> Eric Solary | Gustave Roussy, Villejuif |
| <input type="radio"/> Alfonso Valencia | BSC, Barcelone |
| <input type="radio"/> Benoit Van den Eynde | Ludwig Institute, Bruxelles |
-